Fr. 9291
Case FRC 16975

RAPPORT

Sur les récompenses à distribuer aux savans et aux artistes,

PRÉSENTÉ

AU NOM DES COMITÉS D'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES FINANCES,

Dans la séance du 27 germinal, l'an III,

PAR P. C. F. DAUNOU,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

La terreur avoit condamné les arts à la plus rapide décadence, la tradition des connoissances commençoit à s'interrompre, la morale étoit corrompue, et le goût s'altéroit avec les mœurs. La médiocrité s'agitoit, sou-

THE NEWBERRY LIBRARY

doyée par la tyrannie; et le talent, proscrit ou suspect, se paralysoit dans l'inaction, dans la détresse ou dans les fers. Le génie étoit le plus grand des crimes; ses travaux, ses titres de gloire, sembloient des actes solemnels d'accusation. Parmi les hommes les plus justement célèbres dans les sciences, les lettres et les arts, les uns périssoient sur les échafauds du décemvirat, les autres languissoient dans les bastilles; et ceux qui échappoient au glaive ou aux chaînes, se consumoient au moins en secret, sans activité, sans espoir, sans aucune autre consolation que celle qu'ils trouvoient dans leurs souvenirs, dans leurs conceptions, et dans leurs consciences.

Lorsque vous eûtes vaincu et puni vos principaux oppresseurs, vos regards se portèrent sur toutes les parties de la République, pour reconnoître et guérir par-tout les plaies dont la tyrannie l'avoit couverte; et au milieu de tant de ravages, parmi tant de calamités, entre les innombrables infortunes qui s'offroient à votre vue et sollicitoient vos bienfaits, vos yeux s'arrêtèrent un instant sur les arts et les sciences. Vous saviez, représentans du peuple, que les progrès de la liberté sont liés indissolublement à ceux des lumières; que, précurseur de la révolution, le génie des sciences a porté, dans ce siècle, les premiers coups au despotisme, au fanatisme, à l'hypocrisie et aux préjugés oppresseurs. Vous saviez qu'à la philosophie, et à elle seule peut-être, il appartient de combattre avec avantage les superstitions populaires, d'en resserrer graduellement le domaine, d'en émousser peu à peu les traits homicides, et d'en extirper un jour les derniers restes. Vous saviez que la douce influence des lettres étoit l'un des moyens de ramener à leur vrai caractère, à leur primitive aménité, les mœurs publiques, déshumanisées, pour ainsi dire, par dix-huit mois de cannibalisme et de terreur. Vous saviez ce que pouvoient, pour l'instruction d'un peuple, pour sa régénération politique, les arts naturellement bienfaiteurs, dont la puissance atteint toutes les facultés de l'homme, ses sens, son imagination et sa pensée. Vous saviez qu'il importoit de renouer entre la révolution et la philoso-

phie, entre le patriotisme et les sciences, entre la République et les arts, cette alliance antique qui n'avoit pu être rompue que par les excès de l'anarchie et les fureurs de vos décemvirs. Vous saviez enfin qu'en distribuant d'honorables récompenses à des hommes distingués par leurs talens et respectables par leurs malheurs, vous n'acquittiez pas seulement une dette du gouvernement, mais que vous faisiez encore une chose utile à la liberté et au peuple.

Ces motifs, citoyens, vous ont dicté le décret du 27 vendémiaire, qui consacre une somme de trois cent mille livres à des encouragémens et à des récompenses pour les savans et les artistes. Vous avez, le 14 nivôse dernier, disposé de deux cent cinquante-huit mille liv. en faveur de plusieurs d'entr'eux, et votre comité d'instruction est demeuré chargé de vous proposer un emploi semblable des quarante-deux mille livres qui restoient.

Le comité n'a point tardé à sentir la difficulté de ce nouveau travail : car, après s'être livré à l'examen le plus scrupuleusement sévère ; après avoir été douloureusement contraint d'écarter un très-grand nombre de noms distingués, il s'est apperçu cependant qu'il avoit encore, pour résultat, une liste aussi nombreuse que celle du 14 nivôse, et non moins recommandable par la gloire des talens, par l'utilité des travaux et par l'urgence des besoins. Il a donc fallu, au moyen de réductions nouvelles, se rapprocher progressivement de la limite que vos décrets avoient tracée. Mais, quelle qu'ait été, à cet égard, la rigueur extrême des déterminations de votre comité, je dois vous dire, citoyens-collègues, que le terme où il s'est fixé, dans l'impossibilité absolue de se restreindre davantage, excède encore les 42,000 livres dont il avoit à projeter la distribution.

Néanmoins avant de franchir cette limite, et afin de mettre en accord l'intérêt des lettres et celui de la fortune nationale, le comité d'instruction publique s'est empressé de communiquer son projet au comité des finances, qui en a approuvé les motifs et arrêté les

dispositions. Ainsi, c'est au nom de ces deux comités que je dois vous proposer d'ajouter 60,000 livres aux 300,000 livres énoncées dans votre décret du 17 vendémiaire.

Vous trouverez, représentans du peuple, dans la liste que je vais mettre sous vos yeux, les motifs de cette addition bien légère que vos comités ont cru pouvoir provoquer. Des travaux illustres, des talens supérieurs, de longs ou d'importans services rendus soit aux lettres, soit à la révolution; et puisqu'il faut le dire à la honte de la tyrannie et à l'honneur des beaux arts, des pertes irréparables supportées sans murmure, des persécutions souffertes avec constance, et des besoins endurés avec fierté : voilà les titres qui ont dirigé les choix, et tels sont les souvenirs qui vous seront retracés par les noms que vous allez bientôt entendre.

En préparant cette liste, citoyens-collègues, nous avons cru que la reconnoissance nationale devoit s'étendre également à tous les arts, à tous les genres d'instruction, à tous les travaux divers de l'esprit humain, et qu'elle devoit rechercher encore les propagateurs de la morale, du bon goût et des lumières dans tous les départemens de la France. En effet, les sections du peuple français ne composent qu'une même famille, dont tous les membres ont des droits égaux aux bienfaits du gouvernement; et l'on ne doit point oublier d'ailleurs que les sciences, les lettres et les arts sont aussi une République où tous les genres utiles, tous les talens laborieux, tous les véritables succès ont des droits pareils à la gloire et aux récompenses.

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu ses comités d'instruction publique et des finances, décrète :

Art. I. Sur les fonds mis à la disposition de la commission exécutive de l'instruction publique, une somme de 61,500 livres sera ajoutée aux 42,000 livres restant des 300,000 livres destinées, par le décret du 17 vendémiaire, à des gratifications extraordinaires en faveur des savans et artistes.

II. La somme du 103,500 livres, déterminée par l'article précédent, sera répartie ainsi qu'il suit :

Trois mille à chacun des citoyens :

Barthelemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis.*
Brunck, éditeur et traducteur de plusieurs poëtes grecs.
Deparcieux, physicien.
Dotteville, traducteur de *Tacite* et de *Salluste.*
Lebas, accoucheur.
Lemonnier, astronome.
Moite, sculpteur.
Naigeon, littérateur.
Parmentier, physicien.
Paukton, auteur de la *Métrologie.*
Préville, acteur.
Sédaine, littérateur.
Sigaud-Lafond, physicien.
Vincent, peintre.
Vien, peintre.
Wailly, grammairien.

Deux mille livres à chacun des citoyens :

Béranger, littérateur.
Bridan, sculpteur.
Castillon (de Toulouse), littérateur.
Desforges, littérateur.
Fénouillot-Falbaire, littérateur.
Gastelier, médecin.
Gail, traducteur de *Xénophon*, de *Théocrite*, etc.
Giraud Kéroudou, mathématicien
Leblanc, poëte.
Leclerc, auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme malade.*
Lemonnier, traducteur de *Térence* et de *Perse.*
Millin, auteur des *Antiquités de la France.*
Sylvestre-Sacy, littérateur, savant dans les langues orientales.

Schweig-Hœuser, littérateur.
Thuillier, géomètre.

Quinze cents livres à chacun des citoyens :

Beffroy, littérateur.
Brion, géographe.
Desaulnais, bibliographe.
Devosges, directeur de l'école de peinture de Dijon.
Duvaure, agriculteur.
Ferlus, principal de l'école de Sorrèze.
Imbert-Laplatière, littérateur.
Liéble, bibliographe.
Miroir, organiste.
Renou, peintre.
Louis Ribière, graveur.
Robert-Vaugendy, géographe.
Savérien, physicien.
Séjan, organiste.
Soulès, historien et traducteur.
Stouf, sculpteur.
Vanloo, peintre.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, l'an III.